



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73407

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'étude réalisée par la direction de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de l'emploi et de la solidarité en partenariat avec l'éducation nationale, qui vient d'être publiée (Etudes et résultats, n° 155) et menée au cours de l'année scolaire 1999-2000 à partir d'un échantillon représentatif de 30 000 élèves. Selon cette enquête montre « un retard certain » dans la prévention bucco-dentaire pour les enfants scolarisés en ZEP. La proportion d'élèves présentant des caries est près de deux fois plus élevée en ZEP qu'ailleurs. Pis : en ZEP, deux tiers des enfants présentant des dents cariées n'ont reçu aucun soin. Ces lacunes de dépistage concernent aussi les troubles de la vision.

Globalement, à six ans, un élève sur cinq présente un défaut de vision sans différence notable entre garçons et filles. Mais le pourcentage d'élèves qui ont une anomalie connue avant le bilan de santé effectué à l'école est plus important hors ZEP (13,5 %) qu'en ZEP (1 1,5 %), alors que les troubles constatés lors de l'examen sont équivalents dans les deux types de zones. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73407

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1058